

## Réalisation de l'Agenda 2002 de la Ville de Besançon - Contrat avec l'Agence Média Contacts Création

**M. LE MAIRE, Rapporteur :** Chaque année, la Ville de Besançon édite son agenda en confiant le travail à une agence dont la prestation est rémunérée par les recettes publicitaires.

Pour l'année 2002, la Ville de Besançon a souhaité réaliser une édition spéciale avec un agenda totalement dédié à la célébration du Bicentenaire de la naissance de Victor Hugo, en illustrant chaque mois de l'année par un thème particulier avec textes et images dont une partie sera en quadrichromie. Cet ouvrage sera imprimé en 5 000 exemplaires.

Le Conseil Municipal est invité à autoriser M. le Maire à signer un contrat d'édition entre la Ville et la Société MCC à qui sont confiées la conception et la réalisation de l'agenda pour un montant de 144 118 F (21 970,65 €). Cette dépense sera prélevée sur le chapitre 92.023.6236 CS 300 qu'il convient d'abonder par un transfert de crédit de 45 000 F (6 860,21 €) du chapitre 92.312.6232.01401 CS 10000.

**«M. LE MAIRE :** Généralement c'est équilibré, c'est-à-dire que ça ne coûte rien à la Ville mais cette année comme il y a une volonté de faire quelque chose de spécial pour l'année Victor HUGO, ça sera un objet de promotion de la ville qui sera distribué à 5 000 exemplaires. Donc 5 000 personnes au moins sauront que Victor HUGO est né à Besançon, 5 000 personnes supplémentaires. On vous demande donc un peu d'argent pour tout cela.

**M. Marcel POCHARD :** Je sais que ce que je vais dire va déplaire à un certain nombre de mes amis et voisins mais je suis frappé par le coût de ces agendas, 144 000 F, pour l'année Victor HUGO ça se justifie peut-être mais tout à l'heure Mme WEINMAN fort justement a attiré l'attention sur la cumulation des dépenses que l'on fait. Et moi je suis frappé. La Région, à une certaine époque, a eu un très bel agenda qui certainement était aussi très efficace pour faire connaître la Région, les grands hommes de la Région, l'action de la Région. Or finalement devant le coût et en dépit du fait que comme vous, on a essayé de se faire aider par les entreprises, on y a renoncé. L'imprimerie nationale faisait probablement le plus bel agenda de la terre, magnifique, elle y a renoncé. Aussi, est-ce qu'il faut continuer à éditer des agendas coûteux dans nos villes ? 150 000 F, je trouve que c'est quand même remarquablement cher pour un agenda.

**M. LE MAIRE :** Je vous répète Monsieur POCHARD que les autres années, cet agenda ne nous coûtait rien. Cette année, c'est spécial car il est destiné à être un outil de promotion de la Ville à l'occasion du bicentenaire Victor HUGO et de ce fait, des encarts y seront insérés : textes de Victor HUGO, quadrichromies... Je vous garantis que l'année prochaine, l'agenda ne coûtera à nouveau rien. Les autres années l'agenda est tiré à 2 000 ou 2 500 exemplaires, là ce sera 5 000 donc cela coûte forcément plus cher. De plus, on a diminué la publicité pour que les textes de Victor HUGO ne soient pas noyés dans un déluge de publicité.

**M. Emmanuel DUMONT :** Je crois que vous avez tout dit, Monsieur le Maire, c'est exceptionnel.

**M. LE MAIRE :** Je félicite Emmanuel DUMONT qui, lorsqu'il voit qu'il n'y a plus rien à dire, n'en «rajoute pas» pour le plaisir. C'est très bien Emmanuel, prenez modèle sur lui (rires).

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal en décide ainsi à l'unanimité.

*Récépissé préfectoral du 9 octobre 2001.*